

COVID-19 AUX COMORES

La COI affrète un vol spécial pour acheminer du matériel et des équipements médicaux

MORONI LE 17 AOUT 2020 – *Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores, assurant la présidence en exercice du Conseil de la COI, a reçu de la COI un premier lot d'équipements et de matériels médicaux dans le cadre du renforcement des capacités nationales de réponse face à la pandémie de Covid-19.*

La COI a affrété un vol spécial de la compagnie Air Madagascar le 17 août 2020, pour acheminer les matériels et équipements qu'elle a acquis au bénéfice des Comores. M. Imam Abdillah, président du Comité des Officiers permanents de liaison de la COI, a réceptionné ces équipements à l'aéroport Prince Said Ibrahim. Dans les prochaines semaines, d'autres lots d'équipements viendront compléter ces dons acquis par la COI à travers son plan de riposte soutenu par l'Agence française de développement (AFD) à travers son initiative « Covid-19 – Santé en Commun ».

Ce premier lot d'équipements est composé, entre autres, de masques de protection de haute performance dont 1 200 masques de type FFP2, 12 500 surblouses, 2 000 équipements individuels de haute protection ainsi que d'autres équipements requis pour la prise en charge des malades de la Covid-19. Ces matériels seront remis aux autorités compétentes de l'Union des Comores par Dr Takiddine Youssouf, Secrétaire d'Etat, ministre p.i. des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, lors d'une cérémonie officielle qui se tiendra au siège de la diplomatie comorienne.

Le plan de riposte de la COI, impulsé par la présidence comorienne en exercice de la COI et soutenu par l'AFD, vise à renforcer les capacités de surveillance, de diagnostic et de prise en charge dans les Etats membres de la COI.

Ces équipements contribueront au renforcement des capacités diagnostiques, de protection des personnels et du dispositif de prise en charge. Les matériels et équipements qui seront distribués aux Comores, demeurent un apport important, au regard du risque persistant dans le pays.

Pour rappel, dès février 2020, les membres du Réseau SEGA-One Health de la COI, réunis à Moroni, ont confirmé le déclenchement des dispositifs nationaux de surveillance sanitaire aux frontières, avec les moyens existants dans chaque pays. Des actions urgentes ont alors été définies dans un premier plan d'urgence de la COI financé par l'AFD à hauteur de 477 150€, au travers du projet RSIE3.

Face à la propagation de la pandémie dans notre région et à l'initiative de la présidence comorienne en exercice du Conseil des ministres de la COI, un second plan d'urgence a été développé pour appuyer plus fortement les efforts nationaux de riposte. Ce plan

Contact presse

samira.djalim@coi-ioc.org

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org



qui couvre les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles, a permis de procéder à l'achat d'équipements et de médicaments afin de soutenir les efforts des États membres pour protéger les populations contre la Covid-19.

Ce deuxième plan de riposte reflète les besoins exprimés par les États membres bénéficiaires. Il a nécessité la mobilisation de 4,5 millions € auprès de l'AFD dont la quasi totalité est allouée à l'achat d'équipements et de médicaments dont une partie du lot arrive ce 17 août 2020.

Information complémentaire: Le projet RSIE 3, en appui au réseau régional de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (réseau SEGA-One Health), s'inscrit dans les orientations stratégiques de la COI visant à protéger les populations et les économies et à renforcer la solidarité régionale face aux épidémies d'origine humaine et animale. Le réseau SEGA-One Health de la COI réunit plus de 250 professionnels de santé humaine et animale des États membres de la COI. Il est coordonné par l'Unité de veille sanitaire (UVS) de la COI.

Infographie : plan de riposte de la COI pour les Comores.



Contact presse

samira.djalim@coi-ioc.org
communication@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org

